

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE :

- Ensemble vers Noël

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Droit de préemption
- Bail APP
- Convention
- Bons personnes âgées
- Subventions
- DMC
- Port de plaisance

INFOS PRATIQUES :

- Radar pédagogique
- Masques élèves
- Vœux du Maire
- Conseil Local des Jeunes
- Site internet
- Pétards interdit
- Déneigement
- Ensemble vers Noël
- Battues de chasse
- Jumelage
- Téléthon
- Fermeture Mairie et Bibliothèque
- Agenda

Mairie de
STEINBOURG

Place du
Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03 88 91 15 61

mairie@steinbourg.fr
www.steinbourg.fr



Commune de Steinbourg

EDITO DU MAIRE



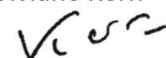
Chères Steinbourgeoises, chers Steinbourgeois,

Malgré le contexte actuel et le prolongement de l'état d'urgence sanitaire, Noël et ses fêtes approchent avec son message de paix et toute la magie qui l'entoure : lumière, espérance, solidarité, nouveaux horizons... des mots qui prennent encore plus de sens aujourd'hui.

La municipalité et le service technique vous offrent à nouveaux de magnifiques décors et de très belles illuminations. Le marché Saint-Nicolas a été annulé mais des stands éphémères tenus par des steinbourgeois ont pu s'installer deux samedis, place des fêtes. Cette année la fête annuelle de nos aînés n'a pas eu lieu. Un bon cadeau d'une valeur de 20 € sera offert à toute personne de plus de 70 ans. Il permettra à la fois d'offrir un peu de plaisir à nos aînés et de soutenir nos commerçants locaux chez lesquels les bons seront valables jusqu'à fin février.

Retrouvons l'humilité et la simplicité de nos ancêtres et vivons ensemble cette magie de Noël avec humanité et solidarité. Ensemble vers Noël !

Viviane Kern



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide de ne pas intervenir dans la vente du dernier terrain au lotissement Birkenfeld et d'une bande de terrain rue de la Rondelle.

BAIL APP NEUWILLER-ERNOLSHEIM

Le Conseil Municipal décide de renouveler le bail concernant le droit de pêche dans la vallée de la Zinsel à l'APP Neuwiller /Ernolsheim. Les conditions de location de ce bail très ancien ont été revues. Il sera reconduit pour 3 ans puis renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

CONVENTION POUR ACHAT GROUPE DE MATERIEL

La communauté de commune du pays de saverne avait proposé aux communes d'adhérer à une commande groupée pour l'achat de matériel pour lutter contre l'épidémie COVID-19 (masques, gels...) lors du premier confinement. Le Conseil Municipal valide la convention qui permettra à la communauté de communes de refacturer les quotes-parts aux communes.

DELIVRANCE « BONS » POUR PERSONNES AGEES

Les personnes âgées de + 70 ans recevront un « bon d'achat » pour Noël, en compensation de l'annulation du repas annuel. Ce bon sera valable dans les commerces steinbourgeois jusqu'à fin février 2021.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

SUBVENTIONS / AIDES FINANCIERES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à l'association GORNA de Neuwiller-lès-Saverne (Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace) qui prend régulièrement en charge des animaux blessés et à l'association des Arboriculteurs pour la fourniture d'arbres fruitiers, qui viennent d'être plantés sur des vergers communaux.

Le Conseil Municipal valide également la prise en charge financière de frais de fonctionnement et des travaux, pour deux associations locales qui ont des difficultés financières (manque de recettes suite à l'annulation de locations et de manifestations).

DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°2

Le Conseil Municipal décide de réajuster certains comptes budgétaires en actant l'attribution supplémentaire de subventions aux associations, l'abattement des loyers d'associations et en prévoyant une avance remboursable pour le budget annexe du port.

PORT DE PLAISANCE

Pour la première fois, le Conseil Municipal doit statuer sur le budget prévisionnel du port de plaisance.

Après avoir validé les tarifs, les cadences d'amortissement des travaux, les conseillers approuvent un budget prévisionnel pour 2021.

Outre les diverses charges (eau, convention occupation du terrain, ..) et diverses recettes liées à l'amarrage des bateaux et à la refacturation des frais, il sera prévu une avance remboursable de la commune.

Les chiffres devront être revus en cours d'année en fonction de l'activité réelle du port.



KUHN : concertation préalable

En raison de la crise sanitaire, les réunions publiques et ateliers prévus reprendront le 5 janvier 2021 jusqu'au 20 février 2021.

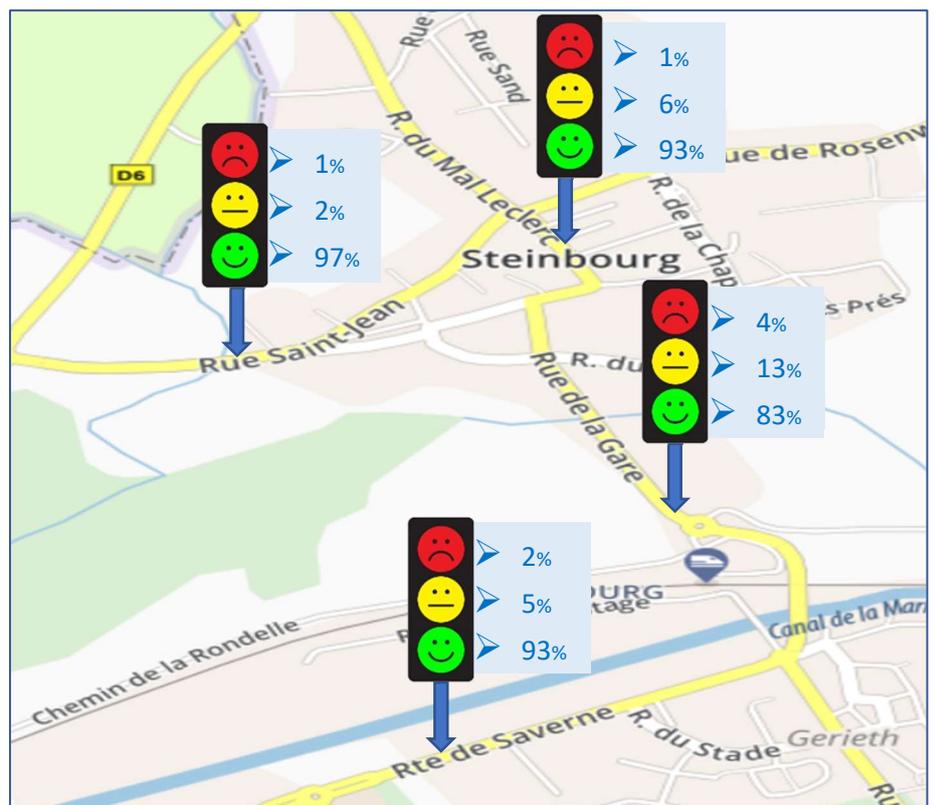
Infos pratiques

RADAR PEDAGOGIQUE

Un radar pédagogique est en place dans notre village depuis le mois de juillet.

Il a été placé dans 4 quartiers différents : **rue du Maréchal Leclerc**, **rue Saint Jean**, **rue de la Gare** et **route de Saverne**, pour évaluer le passage des voitures et leurs vitesses.

D'après les premières statistiques il s'avère que, malgré quelques excès, la vitesse de circulation est relativement bien respectée.



MASQUES ENFANTS

Les enfants du village ont repris le chemin de l'école avec des mesures encore un peu plus contraignantes et pécuniaires pour les parents dont le port du masque dès 6 ans, c'est pourquoi la commune a décidé d'octroyer deux masques lavables (120 fois) par enfant.



VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire ne pourront avoir lieu cette année à cause de la crise sanitaire. Nous souhaitons mettre les **couturières bénévoles à l'honneur**, suite à la fabrication des masques en tissu pour tous les Steinbourgeois. Ne pouvant leur rendre hommage aux vœux, la commune a décidé de leur offrir un petit présent pour les remercier de leur action.

CONSEIL LOCAL DES JEUNES

Les jeunes du Conseil Local ont distribué aux personnes isolées et vulnérables un petit kit de Noël composé d'un sac en toile sérigraphié (dessin créé par le CLJ), une carte de vœux avec un mot écrit à la main par les jeunes, des petits gâteaux de Noël, des mandarines et des chocolats. Un rappel du Noël d'antan !



SITE INTERNET

Le site de la commune Steinbourg.fr est actuellement en travaux. Vous allez bientôt découvrir un nouveau site plus dynamique sur lequel vous pourrez désormais entreprendre certaines démarches administratives en ligne.

PÉTARDS INTERDITS

La préfecture du Bas-Rhin interdit la vente et l'usage de pétards et de feux d'artifices tout ce mois de décembre. L'interdiction court jusqu'au 4 janvier 2021 à 8 heures.

DENEIGEMENT

En période hivernale, chaque habitant est responsable du trottoir devant son domicile. Afin de prévenir la chute des passants, il est **obligatoire** de déneiger et déverglacer ces espaces.

ENSEMBLE VERS NOËL

A l'approche des fêtes de Noël et pour pallier à ce climat morose qui nous entoure, la commission environnement a décidé de lancer **Ensemble vers Noël**.

Embellissons notre village, apportons de la lumière et des décorations de Noël à nos maisons. N'oublions pas nos petits commerces



qui traversent une période difficile et consommons local pour faire de ce Noël

UN NOËL SOLIDAIRE !

BATTUES DE CHASSE 2021

Forêt Kreuzwald : 9, 10 et 30, 31 janvier

Forêt de montagne secteur refuge la Pépinière : 9, 10 janvier et 29, 30, 31 janvier

Forêt entre canal et l'autoroute : 3 et 24 janvier
Merci à tous de respecter la signalisation.

JUMELAGE LOFFENAU

Un calendrier de l'avent virtuel a été réalisé avec des photos de la commune et envoyé à nos amis de Loffenau pour cette période si spéciale de Noël.

TELETHON

Le Téléthon a eu lieu les 5 et 6 décembre 2020. 557€ de dons ont été récoltés lors du marché éphémère place des fêtes.

AGENDA

COLLECTE DE SAPINS

16 janvier 2021 à l'ancienne batteuse, rue d'Ernolsheim **de 9h à 11h30**.

DON DU SANG

5 février 2021

PERMANENCE UNIAT

Cette permanence est ouverte à toutes les personnes mais **uniquement sur rendez-vous** en téléphonant au 03 88 15 00 05.

19 janvier 2021 **de 14h à 17h**

16 mars 2021 **de 14h à 17h**

MAIRIE - BIBLIOTHEQUE

La mairie et la bibliothèque seront **fermées du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021** pour congés. En cas d'urgence vous pouvez contacter la mairie au 07 50 56 10 85.

La Page Environnement

UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF POUR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

LA GENÈSE DU PROJET

Fortement impliqué dans la réduction des déchets à travers de multiples actions, le Smictom de la région de Saverne agit pour des événements écoresponsables depuis plusieurs années.

En 2019, dans le cadre d'un partenariat avec Eco-Manifestations Alsace (EMA, cf encadré) un accompagnement avec labellisation a été proposé à plusieurs événements du territoire. C'est ainsi que des compétitions de gymnastique rythmique et de judo, le salon du tri et du recyclage à Saverne et la fête des jardiniers de Weinbourg ont œuvré activement à la réduction des impacts environnementaux de leurs manifestations.

Eco-Manifestations Alsace (EMA) est une association dont l'objet est d'accompagner les organisateurs d'événements pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques. Forte de 3 salariés et d'un réseau de bénévoles, elle mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement. En 2018, elle a lancé la *Charte des Eco-Manifestations*, une démarche très concrète qui permet à tout type d'événement d'être accompagné dans sa démarche écoresponsable et de bénéficier d'un label qui valorise et garantit le sérieux des actions mises en œuvre.

UNE VOLONTÉ D'ALLER ENCORE PLUS LOIN



Suite au succès des premiers accompagnements, le Smictom a décidé de renouveler la formule avec cette fois, l'ambition de **réunir entre 6 et 9 événements qui travailleront de concert** pour un maximum de convivialité et de collaboration.

La démarche proposée s'organisera autour de 3 sessions collectives au cours desquelles des formations et des ateliers seront organisés pour les équipes d'organisation. En parallèle, les participants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé d'EMA ainsi que de la labellisation de leur événement. Ce processus alternant les phases collectives et

l'accompagnement individuel est une première en France.

L'ensemble du coût de la démarche étant pris en charge par le Smictom de la région de Saverne, c'est là une occasion précieuse de franchir le pas pour tout organisateur de manifestations désireux d'agir et souhaitant être aidé.

C'est le 1^{er} décembre, à l'occasion d'une réunion ouverte à tous les organisateurs d'événements du territoire du Smictom, que la démarche a été proposée à la vingtaine d'associations qui avaient répondu positivement à l'invitation. La présentation a montré qu'il était important de prendre en compte l'environnement et que cette démarche n'était pas synonyme d'efforts importants ou de surcoût. Toute association organisatrice d'événement peut, moyennant un peu d'organisation et de moyens humains, mettre en œuvre une série d'actions, même modestes. L'important étant d'initier la démarche et de se jeter à l'eau !

Le recrutement est lancé et ouvert à tous types de manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou populaires. Pour proposer votre candidature, contactez le Smictom de la région de Saverne.

L'INTÉRÊT D'AGIR LORS DES ÉVÉNEMENTS

En 2020 comme les années précédentes, force est de constater l'aggravation des dégâts liés au réchauffement climatique, que ce soient les inondations dramatiques dans le Sud de la France ou plus près de nous, la sécheresse constatée dans nos forêts

vosgiennes. Les scientifiques nous le rappellent incessamment : il faut agir sur tous les fronts pour limiter les effets du réchauffement climatique. Rendre un événement écoresponsable, c'est limiter ses impacts sur la planète mais aussi porter un

message auprès du public à travers les actions mises en œuvre. C'est pourquoi le Smictom et EMA vous invitent à prendre contact pour toute question ou renseignement sur la démarche proposée.